

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans répétition dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Mai 1875.

COMMISSION DE PERMANENCE.

La commission de permanence a tenu jeudi sa dernière séance avant la rentrée de l'Assemblée.

M. le président a continué les communications officielles qu'il avait déjà commencées au sujet des projets d'installation de la Chambre des députés et du Sénat. L'exposé qu'il a fait aux membres de la commission des différents projets proposés conclut ainsi :

Le bureau a adopté, sauf ratification par l'Assemblée, les plans de M. Joly qui installent la Chambre des députés dans une cour des bâtiments sud du château et qui donnent au Sénat la salle occupée actuellement par l'Assemblée.

Le Sénat sera ainsi confortablement installé dans une salle qui ne contiendra plus que trois cents sénateurs et qui a contenu 750 députés. Il faut du reste laisser au Sénat le soin de régler son installation.

Tout ce que l'on doit faire actuellement c'est de lui préparer une installation qu'il puisse occuper dès sa formation. Si, dans la suite, le Sénat veut rendre à sa destination de salle de théâtre la salle occupée par l'Assemblée actuelle et s'installer dans la salle de la Smala, comme le propose M. Questel, ce sera à lui d'en décider. La Chambre actuelle doit préparer une installation définitive seulement pour la Chambre des députés. Les plans de M. Joly correspondent le mieux à ce but. Tous les plans de M. Questel, du reste, étaient loin d'être complets comme celui de M. Joly. Celui-ci est l'architecte officiel du Corps-Législatif. C'est lui qui paraît, à tous les points de vue, mériter la préférence. Le Sénat pourra avoir plus tard son architecte, il pourvoira lui-même à son installation.

Les plans de M. Joly seront soumis au conseil des bâtiments civils ; si les travaux commencent au mois de juin, ils seront finis le 1^{er} décembre et la dépense ne pourra pas excéder 2,500,000 fr. dans lesquels des fonds seront employés à consolider les parties sud du château qui en ont un besoin urgent.

M. le président ajoute qu'il a appelé l'attention de M. le ministre des travaux publics sur l'utilité qu'il y aurait à rapprocher du palais le chemin de fer. Il y a à cet égard divers projets présentés, dont la réalisation paraît facile.

Chronique générale.

La question du scrutin de liste, comparé au scrutin d'arrondissement, continue, faite de mieux, à tenir le haut du pavé politique. Les républicains cherchent à démontrer aux conservateurs libéraux du centre droit qu'ils ont tout à perdre et rien à gagner avec le scrutin d'arrondissement ; mais, jusqu'à présent, la démonstration n'a eu aucun succès auprès de ceux qu'elle est destinée à convaincre.

L'argument favori dans les journaux de gauche contre le scrutin d'arrondissement consiste à dire qu'il serait favorable aux bonapartistes. Cette façon de rédiger une loi

électorale au point de vue exclusif du tort qu'on veut faire à un parti, témoigne d'une singulière défiance du suffrage universel de la part des bons démocrates. En outre, l'argument a un tort plus grave, c'est qu'il tombe tout à fait à faux. Loin d'être les adversaires aussi absolus du scrutin de liste que le dit la République française, un grand nombre de bonapartistes influents s'en montrent partisans, et ils montrent en cela un véritable esprit politique.

Devant le scrutin uni-nominal, le bonapartiste ne peut pas dissimuler son opinion ; il ne lui suffit pas de s'intituler conservateur pour donner le change. Dans l'arrondissement, chacun connaît son passé et ses espérances ; avec le scrutin de liste, la situation est tout autre ; sous prétexte d'union conservatrice contre le radicalisme, rien de plus facile au parti bonapartiste de se faire une part très-large, tout en profitant des chances des éléments conservateurs. Il lui suffit pour cela de faire preuve d'un peu d'habileté, en choisissant comme tête de liste quelque nom bien sonnant, et en ne mettant pas en avant des personnalités trop compromises.

L'argument ne vaut donc pas mieux que les autres.

On affirme que M. Buffet et M. Dufaure se sont mis d'accord pour proposer à l'Assemblée l'adoption du scrutin d'arrondissement.

On rappelle à ce propos que, dans son projet d'organisation des pouvoirs publics, déposé la veille du 24 mai, l'ancien ministre de la justice de M. Thiers s'était énergiquement prononcé pour la suppression du scrutin de liste et le rétablissement du scrutin d'arrondissement, avec sectionnement pour celles de ces circonscriptions qui comprennent plus de 100,000 habitants.

Il est inexact, paraît-il, que le ministre de l'intérieur ait adressé aux préfets une circulaire pour rappeler aux conseils municipaux qu'ils auront probablement, vers la fin de l'année, à désigner un délégué qui prendra part aux élections sénatoriales, et pour faire remarquer à ces conseils que ceux de leurs membres qui sont en même temps ou députés, ou conseillers généraux, ou conseillers d'arrondissement, étant électeurs de droit, ne sauraient en même temps être leurs délégués.

Cette question doit être tranchée par l'Assemblée, ou par arrêté ministériel, quand les projets complémentaires auront été votés.

Plusieurs milliers d'exemplaires du discours prononcé par M. Gambetta à Belleville ont été envoyés, imprimés sur feuilles volantes, en province, pour être distribués.

Le discours de M. Gambetta est accueilli aujourd'hui avec le plus grand enthousiasme par les journaux allemands ; l'un d'eux, qui reçoit certaines inspirations, prétend qu'il n'y a plus que deux hommes en France, MM. Thiers et Gambetta.

On lit dans la France :

M. le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, a quitté Paris pour se rendre en vil-

égiature dans le département de Maine-et-Loire.

Le déplacement de M. le comte Apponyi ne durera qu'une semaine.

Mercredi, il y avait beaucoup de monde à l'église Sainte-Clotilde, à Paris, à l'occasion de la première communion. Parmi les jeunes communicantes se trouvait M^{lle} de MacMahon.

Le Maréchal et ses deux fils, ainsi que M^{lle} la duchesse de Magenta, assistaient à la cérémonie.

C'est la Suisse qui, pour la France vinicole, est la meilleure des clientes. Elle a reçu, en effet, pendant l'année 1874, 591,453 hectolitres de vins français ; l'Allemagne, 433,400, et l'Angleterre, 348,363.

Voici une nomenclature des personnages marquants qui sont morts depuis le commencement de l'année :

En janvier, Ledru-Rollin, le tribun de 1848 ; Grenier, l'artiste sympathique des Variétés ; Jean-François Millet, le peintre ; Paul Foucher, le critique ; Emile Pereire, le financier. Puis M^{me} de Kisseleff, dont le mari avait été ambassadeur de Russie en France ; le vice-amiral La Place, le doyen de la marine française ; enfin Crétineau-Joly, le fidèle écrivain royaliste, et le brave père Bic, l'ancien gérant de la Presse et de la Liberté. On voit que le bilan funéraire du premier mois de l'année est assez chargé.

Celui de février ne l'est guère moins. Nous y trouvons Corot, le grand paysagiste ; Achille Ricourt, le dernier acteur qui crut à la tragédie ; M. Dahirel, le député du Morbihan ; Achille Fould, le financier, et enfin l'abbé de Solesme, dom Prosper Guéranger, dont la mort a été un deuil pour l'Eglise.

En mars, nous avons vu mourir Mathieu, le savant astronome ; le comte de Jarnac, l'ambassadeur ; le marquis de Barthélemy, l'ancien pair de France. Puis dans les lettres, M^{me} Ancelot, Amédée Achard, Edgar Quinet, et, dans le monde des théâtres, Mélingue, qui fut la personnification du drame de cape et d'épée.

Et maintenant, avril, le mois terrible. En avril, l'armée a perdu les généraux Pradier, Lepic, Teugnot de Lanoye, et le général russe Tarnowski ; le barreau, le président Perrot de Chezelles et l'avocat général Blanche ; l'Académie de médecine, le docteur Roche ; le clergé, le R. P. Billot et le frère Olympe, supérieur général des frères de la doctrine chrétienne ; la politique, M. Deseilligny ; les arts, le chanteur Couderc, Caroline Duprez, fille du célèbre ténor, et l'éditeur Delahaye ; les lettres, Alphonse Royer, Timothée Trimm, Octave Féré ; enfin, la science, Sivel et Crocé-Spinelli, dont la catastrophe a fait tant de bruit ces jours derniers.

Etranger.

On écrit de la frontière d'Allemagne à l'Union :

« Pendant que les Prussiens font un tapage étourdissant en Belgique, pendant qu'ils essaient de poser par là les jalons d'une discorde européenne à propos de lois soi-disant internationales, voyons un peu ce

qu'ils font en Italie, où leur alliance si vantée semble bien compromise.

» Le prince de Prusse, par son voyage en Italie, fait son entrée dans la politique active. Bien que voyageant sous le voile du plus strict incognito, disent les nouvelles, ce voyage n'a pas encore un but d'une signification politique qui mérite d'être étudié.

» D'abord, cette modestie du prince venant en touriste dans un pays où il était attendu en héritier d'un trône, cet effacement, de commande, provoque la remarque, et, en Allemagne, où depuis quatre ans on a été habitué aux formes et aux allures tapageuses, on se demande quelle nécessité a pu contraindre le prince à s'affranchir des lois de l'étiquette et à mettre de côté ses prérogatives.

» Quelle est la raison, quelle est la force qui a pu imposer à l'administration politique de la Prusse d'envoyer en mission politique le prince héritier, abrité, caché derrière le rideau de l'incognito ? Pourquoi cette humilité et qu'en espère-t-on ?

» Le but du voyage n'est un secret pour personne ; le prince doit essayer de rattacher l'Italie à la fortune plus que chancelante de la Prusse. Si l'administration de Berlin avait été sûre du succès, si elle n'eût pas redouté un refus qu'elle s'apprête à considérer comme blessant, croyez que le prince voyageur eût fait alors ses étapes dans d'autres conditions.

» En fait, la Prusse est froissée de l'attitude du gouvernement italien ; elle tempore et essaie de ramener à elle celui qu'elle appelle déjà l'ingrat. Le prince-ambassadeur, chargé de négocier le rapprochement, je ne dirai pas des deux gouvernements, mais des deux intérêts, réussira-t-il dans sa mission ?

» On sait qu'il a pleins pouvoirs pour faire, sur les affaires religieuses dites du jour, diverses concessions de détail, et pour reconnaître, au besoin, que certaines concessions sont nécessaires ; mais on sait aussi qu'il doit exiger du gouvernement italien l'engagement formel de seconder celui de Berlin dans ces mêmes affaires religieuses en ce qu'elles ont de relatif aux besoins des Etats et aussi à l'avenir de la Papauté. Encore une fois, réussira-t-il ?

» A Berlin on doute, je dirais même que l'on désespère. On reconnaît, tout haut, que l'on est allé trop loin, et l'on voudrait pouvoir racheter ces emportements qui blessent tout le monde sans profit.

» Mais l'état des choses est tel dans ce bienheureux pays, et l'on est tellement dominé par les besoins de toutes sortes, que si les moyens de conciliation ne réussissent pas à ramener l'Italie, on irait alors jusqu'à la menace et finalement jusqu'à une rupture.

» La Prusse, il y a peu de jours, n'avait que l'Italie pour alliée, et je viens de vous dire où en est cette alliance.

» Quand on considère le vide qui se fait autour des hommes de Berlin, quand on voit l'isolement qui les gagne, isolement que bientôt peut-être ils ne pourront plus cacher, alors on s'explique les notes à la Belgique, les menaces à ceux-ci, les défis à tout le monde. Le tapage qui a été fait n'avait d'autre but que d'intimider l'Europe, et particulièrement l'Italie ; je doute fort que le moyen ait réussi.

» Mais si la Prusse est mise à l'index par tous, et si, de toute part, elle ne trouve que méfiance, que fera-t-elle, ou, pour mieux dire, que sera-t-elle amenée à faire ?

